

**Compte-rendu Atelier n°3 du Forum « Mettre en capacité les territoires en conjuguant diversité et égalité »**

**Le 22 Mars 2017 à GAP**

* **Ouverture du forum / Roger DIDIER – Conseiller régional, Vice-Président à l’aménagement du territoire**
* **Eclairage des Agences d’urbanisme de Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) et du Pays d’Aix (AUPA)/ Gilles PERILHOU et Pierre MAZZELLA**

Les Agences d’urbanisme sont des outils pour une diversité des territoires, les exemples de la connaissance des territoires ou encore la traduction des orientations régionales.

* **Retour sur l’appel à contribution/ Algoé :**

**Cf. Retour évoqué dans le compte-rendu de l’atelier 1 du Forum « renforcer l’attractivité et la qualité de vie du territoire ».**

* **Travail en atelier – Participation à la table « conforter le rayonnement des Métropoles » intention stratégique issue de la sous-orientation « Cultiver les atouts des territoires, réaliser leur potentiel économique et humain » :**

2 préalables sont posés par les participants : définition d’une métropole (les autres « métropoles » telles que Gap, Avignon etc., bien que non institutionnelles comme Marseille Provence Métropole, Nice ou encore Toulon en devenir, seront aussi prises en compte dans cette réflexion) et complémentarité nécessaire à rechercher entre métropoles et secteurs secondaires.

Priorisation des objectifs obtenue après réflexion des participants :

1. Favoriser l’articulation entre réseaux régionaux et métropolitains/urbains ;
2. Accompagner le positionnement géostratégique en PACA des hubs télécoms de rang mondial ;
3. Dynamiser/développer l’offre d’enseignements supérieurs et accompagner le développement de la recherche ;
4. Renforcer l’offre de formation aux métiers du numérique et structurer l’offre d’emploi ;
5. Renforcer la coopération avec les grandes métropoles voisines de PACA (Turin, Barcelone, Toulouse, Grenoble etc.) ;
6. Favoriser le développement et structurer les activités de production, d’enseignement et de formation et accompagner le déploiement des services numériques publics et privés innovants en matière d’emploi, de mobilité, d’éducation etc. ;
7. Soutenir les projets d’intérêt régional, national et européen, dans leur recherche d’excellence économique et environnementale.

La question de l’environnement n’a pas vraiment eu sa place dans cette table mais a été plus développée dans les deux autres tables du même atelier.

* **Restitution des travaux des différents ateliers :**

Dans l’atelier correspondant à la sous-orientation « cultiver les atouts des territoires, réaliser leur potentiel économique et humain », les objectifs qui ont été priorisés sont les suivants :

* Vis-à-vis de l’intention stratégique « conforter le rayonnement des Métropoles » : cf. objectifs référencés ci-dessus ;
* Vis-à-vis de l’intention stratégique « accompagner les stratégies de développement intégré des territoires, en fonction de leurs spécificités » :
* Structurer le secteur des PME ;
* Développer les activités de services à la personne ;
* Adapter la transition énergétique aux territoires ruraux ;
* Valoriser la qualité des ressources locales et développer l’économie circulaire ;
* Diffuser l’attractivité culturelle et patrimoniale.
* Vis-à-vis de l’intention stratégique « promouvoir l’économie maritime, de la montagne et du littoral » :
* Valoriser les ressources locales (espaces naturels, milieux aquatiques, forêts, productions agricoles) et préserver la biodiversité ;
* Diversifier l’inter saisonnalité et les circuits-courts ;
* Favoriser l’accessibilité à des formations spécialisées en fonction des spécificités des territoires.

Dans l’atelier correspondant à la sous-orientation « rechercher les équilibres sociaux et l’équité territoriale », les objectifs qui ont été priorisés sont les suivants :

* Vis-à-vis de l’intention stratégique « réduire les inégalités sociales et la pauvreté » :
* Adapter la politique de logement en fonction du territoire ;
* Intégrer la précarité énergétique et la vulnérabilité aux changements climatiques à cette politique.
* Vis-à-vis de l’intention stratégique « promouvoir une stratégie régionale de la connaissance » :
* Créer et promouvoir des réseaux d’acteurs et impliquer, entre autres, les associations ;
* S’appuyer sur le modèle du CRIGE PACA ;
* Développer les infrastructures numériques, préalable à la promotion d’une stratégie régionale de la connaissance.
* Vis-à-vis de l’intention stratégique « concevoir les modalités de désenclavement des territoires » :
* Encourager les solidarités sur l’eau en termes de ressource comme de gestion des risques naturels ;
* Renforcer le pacte territorial sur le partage de la ressource en eau ;
* Prendre en compte les interactions entre territoires ruraux, périurbains et urbains.

Enfin, dans l’atelier correspondant à la sous-orientation « impulser et animer le développement au service d’une diversité de territoires et de situations », les objectifs qui ont été priorisés sont les suivants :

* Notion de solidarité, de responsabilité et d’équilibre à avoir ;
* Définir les enjeux de chaque famille de territoires pour créer des passerelles, de nouvelles formes de coopérativité ;
* Atteindre la justice territoriale sur la base d’une vision partagée par la mise en place de lieux de débats et de travail afin de garantir la complémentarité territoriale ;
* Nécessité d’instaurer un lieu de gouvernance pour le suivi du SRADDET via la CTAP (Convention Territoriale d’Aménagement Public) mais avec un élargissement aux autres acteurs ;
* Nécessité d’organiser le dialogue avec la société civile, ce qui pose la question des ressources et de la montée en compétence.
* **Clôture du forum / Roger DIDIER – Conseiller régional, Vice-Président à l’aménagement du territoire**

Il faudra porter une attention toute particulière sur la nécessité d’assurer une cohérence entre la définition du SRADDET et sa mise en œuvre. Il est donc important de prévoir son suivi ainsi que son évaluation.

Enfin, il faudra bien différencier l’aspect ingénierie du fournisseur.

Le mandat régional sera axé autour du SRADDET dans le cadre de la négociation du CPER.

Un forum de synthèse est prévu le 12 Juillet à l’hémicycle de l’Hôtel de Région. Il aura pour objet de présenter la stratégie régionale et de restituer la synthèse des 3 forums thématiques auxquels nous avons participé et qui ont permis de définir les différents objectifs de ce schéma.